

## Un article qui ne pardonne pas

Jean-Marc Limoges

Volume 41, Number 4 (244), August 1999

Pardonner?

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/32578ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Collectif Liberté

ISSN

0024-2020 (print)

1923-0915 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Limoges, J.-M. (1999). Un article qui ne pardonne pas. *Liberté*, 41(4), 94–100.

---

JEAN-MARC LIMOGES<sup>1</sup>

## UN ARTICLE QUI NE PARDONNE PAS

« J'offre à mon pays le premier Roman de Mœurs canadien, et en le présentant à mes compatriotes je réclame leur *indulgence* à ce titre<sup>2</sup>. » C'est en ces mots que Philippe Aubert de Gaspé fils, l'auteur de notre « premier roman », présente *L'Influence d'un livre* à ses lecteurs. À relire l'« histoire » de ce roman — l'histoire qu'il raconte, l'*action* du récit, mais aussi l'*anecdote* qui précède et motive son écriture ainsi que les *événements* que sa publication provoqua —, on s'aperçoit qu'elle est placée sous le signe de l'erreur qui, faute de se faire pardonner, tâche de se faire oublier. En effet, comme les circonstances nous amènent à croire que ce roman semble être l'expiation d'une faute commise par De Gaspé quelques mois précédant son écriture, et qu'il met en scène des personnages tâchant aussi d'expié leur faute, la critique littéraire — voire l'institution littéraire — a semblé, à son tour, vouloir expier la faute que ce roman a représentée à ses yeux dans le paysage littéraire. Mais la question se

---

1. Jean-Marc Limoges est né à Montréal en 1972. Titulaire d'une maîtrise de l'Université de Montréal en Études françaises sur *L'Influence d'un livre* de Philippe Aubert de Gaspé fils, il est également auteur de pièces, de nouvelles et de poésie ayant reçu quelques distinctions.

2. Nous tirons les citations de l'édition originale de *L'Influence d'un livre*. Tous les passages sont soulignés par nous. Nous avons renoncé à l'usage abusif du *[sic]*; car c'est après tout d'erreurs qu'il sera ici question.

pose : que faut-il donc pardonner à celui qui, dans et par son livre, demande ainsi pardon ? Et le lui a-t-on, oui ou non, accordé, ce pardon ?

Rappelons d'abord les faits qui amenèrent l'auteur à écrire son roman. Octobre 1835 : De Gaspé, alors correspondant parlementaire à l'Assemblée nationale pour le *Canadien* et le *Quebec Mercury*, se serait fait l'écho des passes d'armes qui y avaient cours. Novembre 1835 : le *Vindicator*, journal patriote dirigé par le député Edmund Bailey O'Callaghan, accuse indirectement De Gaspé de rapporter malhonnêtement les débats. Ce dernier voit dans le reproche une attaque personnelle et, n'obtenant pas d'O'Callaghan qu'il retire ses propos, jure de s'en prendre à lui physiquement. Première erreur ! De Gaspé est allé trop loin. Il doit présenter des excuses. Mais celles-ci apparaissent comme une « aggravation de la faute<sup>3</sup> ». Résultat : un mois de prison. Décembre 1835 : De Gaspé retrouve la liberté. Janvier 1836 : il médite une vengeance. Février 1836 : il entre illicitement à l'Assemblée et, pendant que les parlementaires sont occupés à discuter, lance une « bombe puante » sur le poêle. Les quelque soixante-dix députés doivent sortir précipitamment avant d'être asphyxiés. Malheur ! L'un d'entre eux a vu le mauvais plaisant. Seconde erreur. Un mandat d'arrestation est émis. De Gaspé prend la fuite au manoir familial de Saint-Jean-Port-Joli. C'est là que lui vient l'idée d'écrire un roman. Façon comme une autre, faute de se faire pardonner, de faire *oublier sa faute*<sup>4</sup>.

Partant, et faut-il s'en étonner, le roman est hanté par les thèmes de l'expiation et du pardon. Partout, de la préface au dernier chapitre, en passant par les deux « légendes

3. Voir Luc Lacourcière, « Aubert de Gaspé, fils [1814-1841] », *Cahiers des Dix*, n° 40, 1975, p. 281.

4. « Ce serait une chose inouïe que de faire sa rentrée à Québec avec un manuscrit de roman », dit encore Lacourcière. « Ce serait pour le moins une sorte de bombe... littéraire. » (*Ibid.*, p. 284)

des canadiennes» insérées dans l'œuvre, on commet des fautes, on est honteux de les avoir commises et on cherche à faire oublier ses erreurs, mieux, à se les faire pardonner. Les préoccupations de l'auteur semblent alors se refléter dans celles de chacun des personnages. Voyez Amand, ne reculant devant aucune infraction pour parvenir à ses fins (vol de poule noire, de main-de-gloire, etc.), s'engageant à prendre « toute la responsabilité » des infractions commises. Voyez Saint-Céran se rappeler la sombre jeunesse lors de laquelle, nous dit l'auteur, il connut des « momen[t]s d'erreur ». Voyez Joseph Lepage commettre, sous nos yeux, un meurtre impardonnable qui « répugne à la raison ». Mais voyez encore Rose Latulipe danser avec le Diable pendant le mercredi des Cendres et Rodrigue Bras-de-fer, « cloaque de tout les vices », orgueilleux et blasphémateur, tuer malencontreusement l'un de ses pairs. Partout, une faute est commise, et très souvent on tâche de se faire pardonner, par des moyens qui ne sont pas sans renvoyer aux circonstances mêmes de l'écriture du roman.

Rose et Rodrigue — personnages de légendes —, honteux devant Dieu, entreprennent une longue et pénible expiation. Afin de se faire pardonner, Rose se retire au couvent pendant cinq ans pour faire *oublier* sa faute, tandis que Rodrigue traîne ses années de misère de porte en porte afin de *rappeler* la sienne à qui veut bien l'entendre. Saint-Céran, par contre, ayant reconnu ses fautes, croit que, pour se faire pardonner, il suffit d'exhorter son amante Amélie en ces termes : « tu *oublieras* mes *égarements* et nous serons heureux ». Lepage, qui ne demande pardon ni n'avoue sa faute, reste aux prises avec ses « souvenirs » ; il expiera sur la potence ! Quant à Amand, c'est son acolyte Dupont, terriblement honteux, qui s'entêtera à ne point faire les erreurs qu'il l'incite à commettre : « [le] crime lui répugnait ». Chez Amand, ce n'est pas la faute qui appelle l'oubli, mais l'inverse. S'il *se trompe* dans ses formules, s'il *trompe* de jeunes étudiants en

médecine et s'il *est trompé* par Dupont ainsi que par de détestables loustics, c'est que toutes ces « tromperies » sont le fait d'inadvertance, de distraction... d'*oubli* (après l'*échec* d'une opération alchimique, par exemple, il relit son ouvrage et s'écrie, furieux : « Étain, zinc, arsenic, vif-argent, sulfate de potasse. Ah ! s'écria-t-il, en regardant de près — soufre ! Je l'avais *oublié*. »).

Partout dans le roman, avons-nous dit, on commet des fautes. Mais ce qui reste étonnant, c'est que l'auteur lui-même n'y échappe pas ! Fautes grammaticales, syntaxiques, logiques, tout y est<sup>5</sup>. Comme pour Amand, l'*oubli* (des règles en l'occurrence) appelle la faute. Lui qui voulait sans doute, comme Saint-Céran, faire *oublier* ses « égarements » passés pour en être enfin libéré, semble cependant hanté, comme Lepage, notamment parce qu'il ne *l'avoue* pas tout à fait, par le « souvenir » des fautes anciennement commises. À l'instar de Rose et de Rodrigue, De Gaspé semble, dans ce double mouvement de *retraite* et de *retour*, vouloir expier les erreurs passées. Mais, comble d'ironie, ce qui se présente comme le résultat de l'expiation, sa demande de pardon, apparaît — encore une fois — comme une faute. Une faute de pardon... faute de pardon ! Car dès la parution du roman, en septembre 1837, on ne manquera pas de souligner les erreurs, voire les errances, de celui-là même qui, dans sa préface, en appelait à « l'indulgence » des lecteurs.

En effet, quelques jours après la publication de *L'Influence d'un livre*, paraît, dans *Le Populaire* du 10 octobre 1837, un article signé Pierre-André qui donnera le pas à la

5. De Gaspé, par exemple, perdra le fil de sa phrase en écrivant « ces mots de l'écriture [...] elles y étaient... » ; se citant lui-même, il écrira « seul avec [ta] pensée » au lieu de « seul avec tes souvenirs », « permettez-moi de différer... » au lieu de « pardonnez-moi de différer... » ; il contredira même ses propres personnages : Amand vient consulter Saint-Céran « pour se débarrasser de sa fille », dit l'auteur, alors que celui-là prétend qu'il lui rend visite « pour [le] consulter sur quelques métaux », etc.

critique subséquente. Invraisemblable, truffé d'insupportables citations, récit de « contes en l'air » à l'intrigue « décousue et échevelée », voilà ce que les critiques ne manqueront pas de répéter à l'envi<sup>6</sup>. Ceux-là, à défaut d'accorder le pardon demandé, infligeront plutôt une petite « correction » au fautif. Une correction qui n'aura d'autre but que d'interdire la *relecture* (voire la *lecture*) de ce curieux texte, voire de *l'oublier*<sup>7</sup>. Sans pardon. Car ce roman semble bel et bien une faute aux yeux de la critique.

L'ironie ne s'arrête pas là. À trop vouloir souligner les erreurs du roman, la critique en a commis plusieurs. Mentionnons au passage qu'elle verra « Amand » tuer Guillemette alors qu'il s'agit de « Lepage », qu'elle verra le meurtrier tuer sa victime avec un « couteau » au lieu d'un « marteau », qu'elle logera Rodrigue dans une « caverne » alors qu'il s'agit d'une « cabane d'environ vingt pieds carrés », qu'elle trouvera un « navire » là où il n'y a qu'une « chaloupe », qu'elle imaginera Amand en train de « pénétrer » dans une grotte alors qu'il s'y refuse, qu'elle soutiendra que des « pierres » sont dans un baril dont nous ne connaissons nullement le contenu, etc.<sup>8</sup> Ces erreurs de lecture, séculaires, sont étranges. Elles nous

6. Cent cinquante-huit ans séparent ces deux derniers jugements. Le premier est de Pierre-André, un contemporain, tandis que le second peut se lire dans *Le Devoir* du 27 et 28 mai 1995!

7. L'abbé Casgrain avait cru bon d'apporter quelques changements au roman, à commencer par le titre (devenu *Le Chercheur de trésors*, titre sous lequel ce roman devint célèbre). Comment dès lors penser que l'institution littéraire ait montré quelque respect pour *L'Influence d'un livre* alors qu'on a mis près de cent cinquante ans à lui restituer son titre original? Comment s'expliquer qu'il fallut attendre l'excellente réédition d'André Senécal en 1984 (!) pour avoir enfin droit au texte intégral? (Soulignons que, récemment, la Bibliothèque québécoise et les éditions du Boréal ont aussi réédité judicieusement le texte.)

8. Pour s'en convaincre, le lecteur curieux pourra lire les textes critiques (et critiquables) qui ont jalonné l'histoire de ce roman. Ils sont signés Pierre-André, Louis Prosper Bender, Albert Dandurand, Pierre-Georges Roy, David-Mackness Hayne, Séraphin Marion, Léopold Leblanc, etc.

incitent à poser quelques questions : aurait-on commis l'erreur de vouloir *oublier* sans pardonner ? Aaurait-on commis l'erreur de ne s'en prendre qu'aux erreurs ? Y serait-on allé d'une surenchère de corrections afin d'éviter de nommer ce qui demandait à être pardonné ? Nous serions-nous trompés en accusant De Gaspé de tous les maux ? Aurions-nous cherché à *nous tromper* nous-mêmes en ne cherchant que les endroits où il se serait trompé, lui ? La critique aurait-elle enfin, à l'instar de celui-là même qu'elle condamnait, mais contrairement à la plupart des personnages de son roman, cherché à faire *oublier sa faute* sans tout à fait l'avouer ?

Pourquoi tout ce boucan ? Que lui veut-on à la fin, à ce De Gaspé ? Pourquoi l'avoir submergé de tant d'articles vindicatifs ? Fait singulier dans l'histoire de la littérature : à défaut d'un « premier roman » qui eût influencé le genre romanesque du pays de son auteur (comme son titre l'aurait même laissé présager), nous aurions eu droit à un premier article critique (celui de Pierre-André) — *qui n'a pas pardonné* — qui influença la plupart des articles qui ont suivi. Mais le problème serait ailleurs. *L'article*. Un article, dans la préface même du roman, qu'on aurait bien voulu indéfini. Voyez comment De Gaspé « offre à [son] pays » non pas *un* « premier roman » (un roman de jeunesse), mais « *le premier roman* ». Et dire qu'il aurait écrit, lui, *ce roman*, le *premier*, qui jetterait les bases de toute une littérature ! Tant d'articles pour en invalider un seul ! Non, cet article ne pardonne pas. Nous offrir un « chapelet d'anecdotes » au lieu d'une majestueuse épopée ? Quelle honte ! N'est-ce pas là la faute dont on a honte ? N'est-ce pas là la faute à *oublier* ? Demandez autour de vous... — « Quel est donc le premier roman québécois... ? » Vous obtiendrez des bredouillements. Voire, une réponse... erronée ! À qui la faute ?

La critique n'a pas été très « indulgente » à l'égard de son premier roman. Avec le temps, on s'aperçoit que

l'histoire même du roman, son « action », reprend l'« histoire » de son écriture et annonce l'« histoire » dont il allait être victime. Les paroles que De Gaspé offre à Amand semblent les plus visionnaires du texte : « On verra si Amand sera toujours méprisé, rebuté comme un visionnaire comme un... oui comme un fou ; pourquoi me cacher le mot ? *ne me l'ont-il[s] pas dit, ne me l'ont-il[s] pas répété* jusqu'à-ce que j'aie été près de le croire ? » Jusqu'à ce que nous ayons tous été près de le croire, pourrions-nous reformuler.

Après l'altercation avec O'Callaghan et l'incartade de la « bombe puante » — premières erreurs —, après le roman — la suivante —, la critique elle-même semble proposer la dernière erreur sur la liste. C'est à nous, honteux de cette critique, qu'il revient maintenant d'expier l'erreur qu'elle représente dans l'histoire littéraire. Mais nous ne devons pas taire ses fautes, ni même les oublier, ni les effacer. Il faut les rappeler, les assumer, et relire le roman, car l'oublier une seconde fois serait sûrement une autre erreur. Et comme le montrent les errements d'Amand, l'oubli ne pardonne pas ! Sans pour autant faire de *L'Influence d'un livre* un livre influent, il reste que ce « premier roman » semble toujours en attente de ses « premiers lecteurs ».